

Des directeurs du libre démontent le Pacte d'excellence

ÉCOLE Parlant d'une pure réforme de système, ces chefs d'école estiment qu'il fallait refuser le projet

Après consultation de sa base (les pouvoirs organisateurs et les directeurs du libre), le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec) a été le premier à s'exprimer sur le Pacte d'excellence. En l'occurrence, pour dire « oui » au projet de réforme.

Il nous revient que cet assentiment n'a pas été facile à obtenir et que, au sein de l'organisation, le pacte a provoqué des haut-le-cœur chez certains directeurs, singulièrement du qualifiant (technique/professionnel). Certains de ceux-là ont plaidé un « non ferme ». Le jeu de la démocratie interne a fait emporter le « oui ». Il n'efface pas les inquiétudes. Et ces directeurs veulent les faire connaître.

Ils saluent une série de progrès, bien sûr (renfort au maternel, tronc commun plus diversifié, encouragement à réduire le redoublement...). Mais certains points ne passent pas et sont assimilés à des « paradoxes ».

Ainsi, le vœu d'une gratuité totale ne semble pas coller avec le projet de nouer des partenariats entre les écoles et les acteurs culturels, associatifs. « C'est simple, nous dit ce directeur : si je ne peux plus demander aux élèves de financer ce type d'activités, l'école ne pourra pas les payer. Le Pacte promet un budget de 7 millions. Cela fera quelques milliers d'euros par école. De quoi financer une sortie par an, par élève... »

Autre paradoxe : assurer que le Pacte devra grosso modo s'autofinancer alors que l'enseignement idéal décrit dans le

projet devrait mobiliser, selon les chefs d'école, des budgets importants.

Les directeurs « rebelles » attirent notre attention sur un point jusqu'ici peu évoqué. Comme on le sait, le tronc commun sera prolongé d'un an. Il s'achèvera en fin de 3^e secondaire au lieu de la 2^e. En clair, le choix entre général et qualifiant s'opérera au début de la 4^e année. En d'autres termes, le qualifiant passera de 4 à 3 ans. Par ailleurs, sera organisée en fin de 3^e secondaire la seule épreuve certificative du cursus (le CEB de fin de primaire ne sera plus qu'indicatif).

« Un nouveau test, certificatif lui, sera organisé en fin de 3^e secondaire - le Certificat du tronc commun (CTC). S'il ressemble au CE1D (épreuve externe soldant actuellement la 2^e secondaire, NDLR), alors beaucoup d'élèves le réussiront. Et quelle sera la tendance naturelle des élèves ? Choisir le général. Sans que l'école puisse agir car on va supprimer l'AOB, cette attestation qui permet

au conseil de classe d'obliger l'élève à aller dans le qualifiant. Des élèves vont donc passer en 4^e générale alors qu'ils ne sont pas faits pour cela. Et, à la fin de la 4^e générale, ce sera l'échec et, à ce moment-là, il y aura une déviation vers le qualifiant virtuellement réduit, pour ces élèves, à deux ans, aux 5^e et 6^e années. Forme-t-on à un métier en deux ans ? »

« Des initiations aux techniques, je veux bien. Mais je n'ai pas un local pour cela ! Pas de matériel ! Rien !... » UN DIRECTEUR

Autre chose : les directeurs saluent donc l'idée d'un tronc commun plus diversifié. « Mais des initiations aux techniques, par exemple, je veux bien. Mais je n'ai pas un local pour cela ! Pas de matériel ! Rien !... »

On relève aussi que le pilotage du système réduira l'autonomie des directeurs du libre - « Seuls les directeurs de l'officiel, aujourd'hui sans autonomie, seront gagnants. Pas nous. » On ajoute : le pilotage des écoles, qui supposera

pour chaque établissement la rédaction d'objectifs personnalisés, alourdira la tâche des chefs d'école.

Autre paradoxe relevé : le Pacte appelle à décloisonner les matières alors que le décret titres et fonctions, lui, enferme les enseignants dans leur discipline.

Remarque générale : le Pacte d'excellence est une réforme du système où il est bien peu question de pédagogie - « Où parle-t-on de l'enfant, dans ce texte ? »

Une crainte, encore. La réduction du qualifiant de 4 à 3 ans sera l'une des plus grandes sources d'économie. « Vont-ils vraiment attendre que le tronc commun nouveau s'installe progressivement, d'année en année, pour réduire la durée du qualifiant d'ici environ 9 ans ? Ne seront-ils pas tentés de précipiter les choses parce que c'est à peu près leur seul ballon d'oxygène ? »

Des inquiétudes, beaucoup de questions sans réponses... Pour ces directeurs, il fallait dire non. Le Segec a dit oui. Mais les angoisses demeurent. ■

PIERRE BOUILLON